

E

ditorial

Le premier texte publié dans ce numéro est un appel à la communauté internationale : « Les voix de la guerre : Appel solennel ». Lancé le 12 août 1999 à l'occasion du 50^e anniversaire des Conventions de Genève de 1949, cet Appel s'adresse d'abord aux gouvernements, premiers garants du respect des engagements humanitaires en période de conflit armé. Mais le texte fait aussi, et peut-être surtout, appel à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, peuvent influencer le comportement des acteurs de la violence. Ainsi, le 12 août 1999 a donné l'occasion de célébrer un fait important dans l'histoire de l'humanitaire. En même temps, cet événement a permis à la communauté internationale de renforcer son engagement en faveur des valeurs sur lesquelles s'érige le droit international humanitaire.

En publiant l'Appel du 12 août 1999 dans les premières pages de son numéro de septembre 1999, la Revue tient également à rappeler qu'elle a pour mission, elle aussi, de favoriser l'action humanitaire. La réflexion est nécessaire, mais elle n'est pas tout. En fin de compte, c'est l'action qui compte : assurer le respect des obligations humanitaires, protéger et secourir les victimes de conflits et agir quand le droit international humanitaire est violé. La Revue entend apporter sa contribution, aussi modeste qu'elle puisse paraître.

La XXVII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge se tiendra du 31 octobre au 6 novembre 1999 à Genève. Elle réunit les délégués des États parties aux Conventions de Genève, ainsi que les représentants des différentes composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge : Sociétés nationales, Comité international de la Croix-Rouge et Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

La Conférence internationale est un des forums humanitaires les plus importants. Elle entend être une force de cohésion entre les États par-

ties aux Conventions de Genève et les diverses composantes du Mouvement. Cette année, deux grands thèmes sont à l'ordre du jour : « l'engagement humanitaire – les belligérants, les victimes et la communauté internationale » et « l'engagement humanitaire – les gouvernements et les Sociétés nationales ». En marge des débats en commission et en séance plénière, un certain nombre d'ateliers seront organisés. Ils permettront des discussions informelles sur des questions d'actualité.

La Revue publie ci-après plusieurs articles qui ont trait à l'un ou l'autre des thèmes qui seront examinés, soit lors de la Conférence elle-même, soit dans le cadre des ateliers. Qu'il nous soit permis d'attirer tout particulièrement l'attention du lecteur intéressé par des questions générales relatives à l'action humanitaire sur les contributions de Sir Alan Munro, de François Bugnion et du D^r Ali Said Ali. Par ailleurs, la Revue publie la seconde partie de l'article de Catherine Rey-Schyrr sur l'élaboration et l'adoption des Conventions de Genève du 12 août 1949.

LA REVUE